



Pacs pour homo et lesbienne

Par **gege**, le **18/09/2009** à **22:16**

Bonjour,

Sujet les couples homo et lesbiens,

Je suis mauricienne et ma copine française. Nous sommes lesbiennes. Est-ce en tant que touriste, ai-je le droit de me pacser en France, et si c'est le cas, cela me donne-t-il le droit de rester en France. Et ceci pour quelle durée.

Merci pour vos réponses, surtout à ceux et celles qui sont passés par là.

Bisou

Par **Sam**, le **19/09/2009** à **01:11**

Bonjour,

Le statut de l'étranger n'intervient pas sur les conditions pour conclure un PACS. Le fait de détenir un visa visiteur ne vous empêche pas de vous pacser avec votre amie.

Par contre, la conclusion d'un Pacs ne donne un droit au séjour qu'après une communauté de vie d'au moins une année.

Une circulaire exige en effet 1 an de vie commune mais en pratique certaines préfectures ont tendance à exiger 2 ans de vie commune.

Par **gege**, le **21/09/2009** à **11:27**

Salut sam donc si je comprends bien j'ai le droit de me pacser en France si je détiens un visa de touriste? En es-tu sûr? Désolée si j'insiste sur ce point car si le cas je suis venue car je viens de rentrer de France après 40 jours de vacances sur le territoire français...

Par **Sam**, le **21/09/2009** à **18:18**

Bonjour,

La réponse que je vous ai donnée était dans le cas où vous aviez l'intention de rester en France et d'y résider.

Par contre, si vous êtes uniquement en vacances en France sans intention de résidence, donc il serait impossible de vous pacser en France.

Les personnes qui concluent un PACS en font la déclaration conjointe au greffe du tribunal d'instance dans le ressort duquel elles fixent leur résidence commune. Donc elles doivent disposer d'une résidence commune.

Cordialement
Sam

Par **gege**, le **21/09/2009** à **19:28**

Donc comme en ce moment je me renseigne pour que je rejoigne au plus le territoire sur place avec bien sûr un boulot sur place, je pourrais me pacser dès que j'ai un boulot et que je réside en France. Nous voulons vraiment nous pacser et dès mon arrivée en France, nous allons vivre ensemble. Merci encore et désolée de vous déranger

Par **loloaixois**, le **20/02/2010** à **11:33**

salut,

Je viens de lire ton message je suis français Fay et mon ami est marocain depuis 3 ans nous recherchons une solution pour vivre ensemble en France car nous ne pouvons plus vivre au Maroc je te propose de me contacter sur mon mail loloaixois@hotmail.fr pour trouver une solution ensemble bis à très bientôt mon prénom est Laurent